La lettre de l'assistante sociale

Votre service social vous informe au 09 80 80 03 07

PRESTASOCIAL

COMMENT LE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL PEUT VOUS SOUTENIR?

En toute confidentialité, votre assistante sociale vous écoute, vous informe, vous accompagne dans les démarches et vous soutient dans toutes les étapes de votre vie professionnelle et privée.

Le saviez-vous?

Nombre d'études quantitatives nous permettent de savoir qui sont les aidants en France :

- ✓ en moyenne, les aidants ont 52 ans,
- ✓ 47% mènent une activité professionnelle,
- ✓ 57% sont des femmes.

Ces études mettent également en lumière l'importante mise à contribution des aidants : dans certains cas de dépendance les plus lourdes, l'aide est exclusivement apportée par les aidants proches.

De même, l'aide apportée par les aidants est toujours plus importante que celle apportée par les professionnels.

LES AIDANTS: UNE SITUATION, DES BESOINS, DES ATTENTES

Chacun dans notre vie, nous avons, nous sommes ou serons amenés à accompagner un proche en difficulté du fait d'une maladie ou d'un handicap, de la petite enfance au grand âge. En France, cela concerne 8.3 millions de personnes.

1/ QU'EST-CE QU'UN AIDANT ?

Beaucoup de termes sont utilisés pour désigner les aidants (naturels, familiaux, informels) qui accompagnent quotidiennement un membre de leur entourage. Chacun découvrant un jour qu'il est justement « aidant ».

La Confédération des Organisations de Familles de l'Union Européenne (COFACE) définit l'aidant familial dans sa charte européenne : « l'aidant familial est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques, . . . ».

2/ UNE QUESTION D'ORDRE PRIVÉ ET SOCIÉTAL :

Traiter de la question des aidants, c'est entrer dans les intérieurs et regarder ce qui se joue dans la relation à l'autre dès lors que la maladie ou le handicap survient.

Le lien à la personne et l'attachement sont des aspects fondamentaux de la relation d'aide. Pour autant, dans la relation d'aide et de soin, la confusion des genres amène à des souffrances, lorsque l'on devient l'aide-soignant ou l'infirmier de son proche. D'où cette nécessité de conserver le lien initial à son proche mais également le lien initial à la société en restant un travailleur, un militant, un citoyen.

Parallèlement, on a affaire à une vision négative du rôle d'aidant, avec un champ sémantique lourd de sens : culpabilité, fardeau, charge, répit, tels sont les termes usités.

Néanmoins, vu le nombre d'aidants en France, la question de l'aide apportée à un proche comporte plusieurs dimensions sociales :

- Du point de vue de la santé, où, très souvent, les aidants négligent leur santé ; on observe un taux de morbidité supérieur chez les aidants que dans la moyenne nationale ;

Reproduction interdite sans autorisation

Le saviez-vous?

- ✓ 48% des aidants déclarent avoir une maladie chronique
- ✓ 29% se sentent anxieux et stressés
- ✓ 25% déclarent ressentir une fatigue physique et morale

Le saviez-vous?

L'Association Française des Aidants, créée en 2003, propose diverses actions, menées par des professionnels et visant à trouver des réponses aux questions des aidants afin qu'ils vivent mieux leur situation.
Ainsi, sont accessibles:

- ✓ Des cafés des Aisants;
- ✓ Des formations en présentiel ou en distanciel
- ✓ Des ateliers santé afin de mesurer l'impact de la santé sur la relation d'aide.

Le saviez-vous?

La participation aux cafés des aidants est:

- ✓ En accès libre, c'est à dire sans inscription au préalable;
- ✓ Totalement gratuite
- ✓ Sans engagement: vous pouvez n'y venir qu'une seule fois ou seulement en fonction des thèmes abordés

- Du point de vue économique, où la mise à contribution des aidants représenterait l'équivalent de 500 000 travailleurs à temps plein ;
- Du point de vue social, avec les dispositifs mis en place, tels que les congés familiaux ou encore la possibilité de rétribuer un proche via l'APA ou la PCH ;
- Du point du vue du genre et de l'âge ;
- Du point de vue de la conciliation vie d'aidant/vie professionnelle et sociale.

3/ LE SOUTIEN AUX AIDANTS :

Différents types de réponses peuvent être apportés aux besoins des aidants :

- L'information (sur les aides financières, les aides humaines, l'aménagement du logement, les droits, les curatelles/tutelles, etc.) ;
- La formation ;
- Le répit (accueil de jour, hébergement temporaire, vacances) ;
- Le maintien en établissement de santé ;
- Le soutien individuel et/ou collectif ;
- La médiation familiale lorsque des conflits émergent.

Votre service social peut vous apporter de l'aide dans ces démarches.

4/ FOCUS SUR LES CAFÉS DES AIDANTS:

- Qu'est-ce qu'un café des aidants ?

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ils sont ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.
Animé par un psychologue et un travailleur social, il sera question, une fois par mois, autour d'un café, de réunir des aidants autour d'un thème (comme par exemple « comment m'y prendre pour que mon proche accepte une aide extérieure ») afin qu'ils puissent échanger conseils et expériences.

Cet espace de parole est labellisé par l'Association Française des Aidants, qui milite pour la reconnaissance et la place des aidants dans la société. Il s'inscrit dans un réseau national .

- Comment se déroulent-ils ?

Les cafés des aidants sont co-animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants.

Durant une heure trente, cet espace propose :

- Une présentation d'un thème (différent à chaque séance) ;
- Des échanges autour du thème choisi avec le partage d'expérience ;
- Des réponses aux questions.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples:

- Apporter sa propre expérience et écouter les témoignages d'autres aidants;
- Essayer de trouver des réponses aux problèmes spécifiques rencontrés;
- Mieux vivre sa situation d'aidant en la partageant avec d'autres personnes dans la même situation.

Trouver les cafés des aidant proches de chez vous : Café des Aidants | Association Française des aidants

N'hésitez pas à contacter les assistantes sociales de la Hotline au 09 80 80 03 07 du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 9h à 19h.

Reproduction interdite sans autorisation